



Dépêche n° 595802

Développement durable - RSE et Gouvernance

Par: Sabrina Dourlens - Publiée le 2018-12-12 13:46:00

[Lien dépêche](#)

🕒 6 min de lecture

Droits humains et entreprises (3/4): "Les tendances m'inquiètent mais je reste optimiste", affirme Phil Bloomer du BHRRC

À l'occasion des 70 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948, AEF info a interrogé des spécialistes de la thématique "droits humains et entreprises" sur l'évolution du sujet. Notre troisième interviewé est Phil Bloomer, directeur exécutif du Business & Human Rights Resource Centre depuis 2013. L'ONG basée à Londres participe notamment à l'élaboration de plusieurs classements d'entreprises. Auparavant, il a dirigé des campagnes au sein d'Oxfam, après avoir passé 11 ans à travailler sur les droits humains en Amérique latine. Il fait part de ses constats, dresse les défis futurs pour les entreprises et analyse les outils utiles pour avancer.

AEF info : Dans quel contexte évolue la thématique "droits humains et entreprises" ?

Phil Bloomer : Nous sommes dans une période difficile pour les droits humains et entreprises. En 40 ans, on assiste à une financiarisation croissante de l'économie et des entreprises, avec un pouvoir fort des actionnaires, dont le poids augmente sans cesse et le temps passé au capital rétrécit. La mondialisation a mené à une baisse de la régulation par les gouvernements et un capitalisme irresponsable de la part des entreprises. La crise économique de 2008 a amplifié cette situation, en faisant s'effondrer la confiance dans les marchés et les gouvernements. Cette perte de confiance engendre une peur dont les populistes se servent. Au moins, la montée du nationalisme pousse les États à faire quelque chose.

AEF info : Pensez-vous que la situation va s'améliorer ?

Phil Bloomer : Les tendances m'inquiètent, il y a beaucoup de causes perdues et on surestime parfois ce que l'on peut réussir à faire. Mais je reste optimiste, nous nous dirigeons dans la bonne direction. Une évolution s'est enclenchée notamment depuis la publication des principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en 2011, qui ont mis en place un cadre de soft law. On a vu des entreprises majeures s'engager en faveur de ces principes. Les gouvernements ont aussi monté d'un cran dans leur engagement avec plusieurs lois sur la transparence et le devoir de vigilance. On constate en outre un mouvement sincère de la part des investisseurs responsables. Côté international, il y a une volonté d'élaborer un traité de l'ONU contraignant sur les droits humains et les entreprises. Et de nombreux défenseurs des droits humains sont toujours debout et actifs.

Qu'est-ce que le BHRRC ?

Le Business & Human Rights Resource Centre produit une [newsletter](#) gratuite fournissant chaque semaine à tous les acteurs (entreprises, défenseurs des droits, décideurs, chercheurs, et journalistes) 30 histoires liées aux entreprises et droits humains dans le monde.

L'ONG basée à Londres participe en outre au travail de classement CHRB (Corporate Human Rights Benchmark) des entreprises de trois secteurs à haut risque sur leur respect des droits de l'homme, publié le 11 novembre 2018 ([lire sur AEF info](#)). Le BHRRC collabore aussi au sein de l'initiative "Know the Chain" qui produit des classements sur les secteurs des TIC, de l'alimentation et du textile ([lire sur AEF info](#)).

AEF info : Avec votre veille mondiale des violations des droits humains, quelles sont les tendances que vous détectez ?

Phil Bloomer : Des entreprises spécialisées en énergies renouvelables inondent le marché. On leur donne tous les droits car elles doivent transformer le modèle énergétique rapidement. On assiste en même temps à une montée des allégations contre certaines de ces entreprises, qui ont des conduites irresponsables, comme des accaparements de terre ou des violations des droits des communautés. À un moment où l'on a besoin d'accélérer la lutte contre le changement climatique, la résistance des communautés locales au développement des énergies renouvelables n'est pas vraiment ce que l'on recherche... Il faut assurer une transition plus juste.

De manière générale, il n'y a pas assez de mécanismes de vigilance et de recours pour s'assurer qu'il n'y a pas de violations des droits humains dans les chaînes de fournisseurs. Les entreprises n'ont pas mis assez de garde-fous car elles restent concentrées sur le retour sur investissement pour les actionnaires. Si l'on regarde le classement sur les entreprises et droits humains, on voit que la majorité des entreprises ont à peine commencé à faire des efforts pour mettre en place un devoir de vigilance et un système de recours.

Le secteur des énergies renouvelables ausculté

Le Business & Human Rights Resource Centre a lancé son second [état des lieux](#) des entreprises d'énergie renouvelable lors du Climate Action Summit en septembre 2018 à San Francisco. Il analyse les politiques et pratiques de 59 entreprises du solaire, de la bioénergie et de la géothermie dans 5 domaines : engagement sur les droits de l'homme, consultations des communautés, mécanismes de plainte, droit du travail et surveillance des chaînes d'approvisionnement. "Le rapport fournit une nouvelle réflexion sur le manque de devoir de diligence sur les droits humains et de préparation de ces compagnies d'énergies renouvelables à l'expansion massive de ces énergies dont nous avons besoin pour une transition juste et rapide vers des économies zéro carbone", rapporte le Business & Human Rights Resource Centre.

AEF info : Lois, cadres internationaux, classements, initiatives sectorielles : quels sont les outils qui fonctionnent le mieux pour inciter les entreprises à s'améliorer ?

Phil Bloomer : Il n'y a pas de solution miracle. Il faut tout mettre en œuvre en parallèle. Je pense qu'il faut récompenser les entreprises qui ont des bonnes pratiques et augmenter les sanctions pour celles qui se comportent de manière irresponsable. Ainsi, les gouvernements doivent renforcer leur législation et leurs incitations. Cela peut passer par la mise

en œuvre de critères dans les achats publics. Les investisseurs doivent arrêter d'allouer des fonds aux projets à risque. Les médias et la société civile jouent un rôle essentiel pour pointer du doigt les mauvais élèves mais aussi les bons. Dans la même optique, les classements sont intéressants. Ils permettent aussi de donner une information facile et rapide aux investisseurs.

Les consommateurs ont également un pouvoir. Les marques de mode, de luxe ou d'alimentation qui mettent 80 % de leur budget dans le marketing se soucient de leur image et réputation et ne voudraient pas être associées à de l'esclavage moderne par exemple.

L'élaboration d'un traité de l'ONU sera lente et le résultat est incertain. Je ne fais partie de ceux qui croient qu'un traité de l'ONU est la panacée. Mais les discussions en elles-mêmes sont importantes. Cela incite aussi les gouvernements et les entreprises à en faire plus sur la mise en œuvre des principes de l'ONU pour montrer qu'il n'y a pas besoin d'un traité.

Le système international avec des organisations comme l'ONU, l'OCDE ou les institutions financières ont néanmoins un rôle fondamental. Mais les PCN (points de contact national) de l'OCDE restent des boîtes noires, sans transparence. Même s'ils produisent des résultats, il n'y a pas d'obligations pour les entreprises, ni de sanctions. Les entreprises qui sont tournées vers le court terme ne prêteront pas attention aux droits humains.

AEF info : Pensez-vous qu'il y a encore un déficit de transparence sur le sujet ? Peut-on prendre exemple sur le Royaume-Uni et la loi sur l'esclavage moderne ?

Phil Bloomer : Le reporting sur la thématique des droits humains n'est pas encore à la hauteur. Celui exigé par la directive européenne gagnerait à être plus explicite.

Au Royaume-Uni, on constate que la loi sur l'esclavage moderne de 2015 a eu un impact, mais seulement sur le petit clan des grandes entreprises. Et finalement leurs scores dans le classement sur les droits humains restent bas. Dans notre [rapport](#) d'évaluation de la loi, publié en novembre 2018, nous appelons le gouvernement à travailler sur les faiblesses de la législation pour la réformer. Il n'y a toujours pas de registre officiel du gouvernement, ni de liste des entreprises concernées. Par ailleurs, elles peuvent se conformer simplement en expliquant pourquoi elles ne publient pas de données. Et pour celles qui le font, il n'y a pas de statistiques pour faire le suivi de leurs efforts. Il faut aller plus loin ! On pourrait prendre pour exemple la loi britannique récente sur les écarts de salaires selon les genres, qui demandent des informations chiffrées et fournit une liste des entreprises concernées.

AEF info : Quels seront selon vous les prochains défis en matière de droits humains ?

Phil Bloomer : Au moment où l'on célèbre les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, deux violations ressortent de manière significative : les inégalités dans la chaîne d'approvisionnement et liées au changement climatique. On assiste aussi à de nombreuses violations des droits de l'homme liées aux migrations, comme le trafic de personnes, des enlèvements et du travail forcé. Pour la prochaine période, nous allons faire face à une énorme transformation qui basculera soit dans la montée des inégalités soit dans la prospérité partagée. C'est le défi des 70 prochaines années. Il faudra voir quel impact cela aura sur les droits humains.